

Contributions en matière de prévention santé des assurances-maladie pour les cours de yoga

Vous trouverez ici une vue d'ensemble des plus grandes caisses-maladie de Suisse qui versent une contribution de l'assurance complémentaire aux frais des cours de yoga (cours collectifs). Vous pouvez également voir quelles conditions doivent être remplies pour que le paiement soit effectué. La liste sera régulièrement mise à jour.

AXA

Est-ce que l'enseignant-e de yoga a besoin d'une autre qualification que le Diplôme de Yoga Suisse ?
Oui, le label Qualitop

De quelle assurance complémentaire (combinaison d'assurances complémentaires) faut-il disposer pour obtenir le remboursement des cours de yoga ?
- ACTIF ou COMPLET

Quelle est la contribution annuelle ?
- ACTIF: 75 % des frais, jusqu'à CHF 200.-
- COMPLET: 75 % des frais, jusqu'à CHF 300.-

Quels documents doivent être transmis à l'assureur ?
La facture de l'enseignant-e

Concordia

Est-ce que l'enseignant-e de yoga a besoin d'une autre qualification que le Diplôme de Yoga Suisse ?
- Oui, la certification RME

De quelle assurance complémentaire (combinaison d'assurances complémentaires) faut-il disposer pour obtenir le remboursement des cours de yoga ?
- Natura PLUS

Quelle est la contribution annuelle ?
- 50 % des frais, jusqu'à CHF 200.-

Quels documents doivent être transmis à l'assureur ?
- La facture de l'enseignant-e

Bon à savoir
- Valable pour 2019 et 2020

CSS

Est-ce que l'enseignant-e de yoga a besoin d'une autre qualification que le Diplôme de Yoga Suisse ?

- Non

De quelle assurance complémentaire (combinaison d'assurances complémentaires) faut-il disposer pour obtenir le remboursement des cours de yoga ?

- Assurance pour médecine alternative myFlex: Economy, Balance ou Premium

Quelle est la contribution annuelle ?

- Economy : 50 % des frais, jusqu'à CHF 150.-

- Balance : 50 % des frais, jusqu'à CHF 250.-

- Premium : 50 % des frais, jusqu'à CHF 500.-

Quels documents doivent être transmis à l'assureur ?

- La confirmation du cours comprenant les informations au sujet l'enseignant-e de yoga et la durée du cours

EGK

Est-ce que l'enseignant-e de yoga a besoin d'une autre qualification que le Diplôme de Yoga Suisse ?

- Enregistrement auprès de l'EGK

De quelle assurance complémentaire (combinaison d'assurances complémentaires) faut-il disposer pour obtenir le remboursement des cours de yoga ?

- Assurance complémentaire EGK-SUN 1,2,3 et Flex

Quelle est la contribution annuelle ?

- Maximum 12 séances à CHF 35.-

Quels documents doivent être transmis à l'assureur ?

- La facture de l'enseignant-e

Groupe Mutuel

Est-ce que l'enseignant-e de yoga a besoin d'une autre qualification que le Diplôme de Yoga Suisse ?

- Oui, Qualicert, BGB ou MEFIT

De quelle assurance complémentaire (combinaison d'assurances complémentaires) faut-il disposer pour obtenir le remboursement des cours de yoga ?

- GO Global Solution / GX Global Flex «Option Careflex» / GI Global Classic «Option Plus» / SB GA Krankenpflege – Zusatzversicherung mit Bonus / EG Global School

Quelle est la contribution annuelle ?

- 50 % des frais, jusqu'à CHF 200.-

Quels documents doivent être transmis à l'assureur ?

- La facture de l'enseignant-e

Helsana

Est-ce que l'enseignant-e de yoga a besoin d'une autre qualification que le Diplôme de Yoga Suisse ?

- Oui, la certification Qualicert ou l'enregistrement au MEFIT

De quelle assurance complémentaire (combinaison d'assurances complémentaires) faut-il disposer pour obtenir le remboursement des cours de yoga ?

- SANA ou COMPLETEA

Quelle est la contribution annuelle ?

- 75 % des frais, jusqu'à CHF 200.-

Quels documents doivent être transmis à l'assureur ?

- La facture de l'enseignant-e

KPT

Est-ce que l'enseignant-e de yoga a besoin d'une autre qualification que le Diplôme de Yoga Suisse ?

- Non

De quelle assurance complémentaire (combinaison d'assurances complémentaires) faut-il disposer pour obtenir le remboursement des cours de yoga ?

- ACTIVE PLUS

Quelle est la contribution annuelle ?

- CHF 150 par an, à partir d'une durée de 6 mois ou à partir de 8 cours

Quels documents doivent être transmis à l'assureur ?

La facture de l'enseignant-e de yoga avec les informations suivantes : nom et prénom, no d'assuré, descriptif de l'activité, début et fin du cours, lieu du cours, coût, timbre et signature de la personne qui établit la facture.

ÖKK

Est-ce que l'enseignant-e de yoga a besoin d'une autre qualification que le Diplôme de Yoga Suisse ?

- Oui, la certification RME

De quelle assurance complémentaire (combinaison d'assurances complémentaires) faut-il disposer pour obtenir le remboursement des cours de yoga ?

- ÖKK Prävention

Quelle est la contribution annuelle ?

- 50 % des frais, jusqu'à CHF 300.-

Quels documents doivent être transmis à l'assureur ?

- La facture de l'enseignant-e

Rhenusana

Est-ce que l'enseignant-e de yoga a besoin d'une autre qualification que le Diplôme de Yoga Suisse ?

- Non

De quelle assurance complémentaire (combinaison d'assurances complémentaires) faut-il disposer pour obtenir le remboursement des cours de yoga ?

- rhenuPlus

Quelle est la contribution annuelle ?

- 75 % des frais, jusqu'à CHF 400.-

Quels documents doivent être transmis à l'assureur ?

- La facture de l'enseignant-e

Sanagate

Est-ce que l'enseignant-e de yoga a besoin d'une autre qualification que le Diplôme de Yoga Suisse ?

- Enregistrement auprès de Sanagate

De quelle assurance complémentaire (combinaison d'assurances complémentaires) faut-il disposer pour obtenir le remboursement des cours de yoga ?

- L'assurance pour médecine alternative, Liste des méthodes Sanagate : Hatha-Yoga No RME 88,

Quelle est la contribution annuelle ?

- 80 % des frais, jusqu'à CHF 1'500.-

Quels documents doivent être transmis à l'assureur ?

- La facture de l'enseignant-e

SODALIS

Est-ce que l'enseignant-e de yoga a besoin d'une autre qualification que le Diplôme de Yoga Suisse ?

- Non

De quelle assurance complémentaire (combinaison d'assurances complémentaires) faut-il disposer pour obtenir le remboursement des cours de yoga ?

- Assurance-hospitalisation et Sana/Sana Plus

Quelle est la contribution annuelle ?

- 50 % des frais, jusqu'à CHF 200.-

Quels documents doivent être transmis à l'assureur ?

- La facture de l'enseignant-e

Sumiswalder

Est-ce que l'enseignant-e de yoga a besoin d'une autre qualification que le Diplôme de Yoga Suisse ?

- Non

De quelle assurance complémentaire (combinaison d'assurances complémentaires) faut-il disposer pour obtenir le remboursement des cours de yoga ?

- Komplementär

Quelle est la contribution annuelle ?

- Jusqu'à CHF 200.-, minimum 10 leçons

Quels documents doivent être transmis à l'assureur ?

- La facture de l'enseignant-e

SWICA

Est-ce que l'enseignant-e de yoga a besoin d'une autre qualification que le Diplôme de Yoga Suisse ?

- Non

De quelle assurance complémentaire (combinaison d'assurances complémentaires) faut-il disposer pour obtenir le remboursement des cours de yoga ?

- COMPLETA PRAEVENTA ou OPTIMA

Quelle est la contribution annuelle ?

- COMPLETA PRAEVENTA : 50 % des frais, jusqu'à CHF 300.-

- OPTIMA : 90 % des frais, jusqu'à CHF 500.-

Quels documents doivent être transmis à l'assureur ?

- La facture de l'enseignant-e

Visana

Est-ce que l'enseignant-e de yoga a besoin d'une autre qualification que le Diplôme de Yoga Suisse ?

- Non

De quelle assurance complémentaire (combinaison d'assurances complémentaires) faut-il disposer pour obtenir le remboursement des cours de yoga ?

- Traitement ambulatoire ou Basic avec chèque Wellness

Quelle est la contribution annuelle ?

- Jusqu'à CHF 100.- pour des cours de plus de 10 leçons ou jusqu'à CHF 50.- pour plus de 10 leçons ou deux jours de séminaire.

Quels documents doivent être transmis à l'assureur ?

- La facture avec une mention précise du nombre de cours suivis.